

## **Conduite et technique d'entretien :**

# **Le recueil de la parole de l'enfant et de l'adolescent dans le cadre de la prévention et de la protection de l'enfance**

### **FICHE DE PRESENTATION DE LA FORMATION**

« Dans tous les cas, l'enfant est associé aux décisions qui le concernent selon son degré de maturité. »  
Article 1 de la nouvelle loi de protection de l'enfance du 14 mars 2016.

La Convention Internationale des Droits de l'Enfant affirme l'importance de la participation des enfants. L'expression de leurs points de vue est essentielle dans toutes les mesures et accompagnements qui le concernent.

*« Se pose alors (...) la question de la compétence des personnes chargées de recueillir les témoignages verbaux de l'enfant et parfois de ses proches (...). Cette compétence s'appuie sur l'expertise acquise par la formation, par un travail de terrain soumis à la critique des collègues et par la participation de la communauté scientifique spécifique à l'objet »* JY Hayez et E. de Becker « la parole de l'enfant en souffrance » ed Dunod 2010

La capacité des enfants à rapporter de façon exacte des événements vus, entendus ou vécus varient selon de nombreux paramètres : âge, culture, environnement etc. Il est par conséquent important que le professionnel en charge de ce recueil connaisse ces variables pour pouvoir adapter ses questions et être à l'écoute de l'enfant. Pour ce faire, le professionnel doit posséder des connaissances sur le développement de l'enfant (affective, mnésique, sociale etc.) et sur les différentes formes de langage.

Idf propose une formation qui porte sur ces principes. Il sera également question des méthodologies qui encouragent le dialogue entre un adulte et un enfant.

**Public** : professionnels de l'action sociale, médicosociale et de l'éducation spécialisée.

**Pré-requis** : Avoir une fonction en lien avec l'accompagnement d'enfants et d'adolescents dans le cadre de la prévention et protection de l'enfance.

#### **Objectifs de la formation :**

- Savoir développer une attitude d'écoute et d'échange avec un enfant
- Savoir adapter son discours en fonction de l'âge des enfants
- Connaître les différentes techniques d'entretien
- Être capable d'élaborer un guide d'entretien

### Contenu de la formation :

- **La parole de l'enfant dans son contexte législatif**
  - La parole de l'enfant dans son contexte législatif
  - Recueillir la parole de l'enfant dans le cadre de la protection de l'enfance : De quoi parle-t-on ?
  - Recueil de la parole de l'enfant et accompagnement pluridisciplinaire
- **Les pratiques langagières : approches conceptuelles**
  - Singularité du langage et subjectivité
  - Langage et altérité
  - Les différentes formes de langage non verbal
- **Le développement de l'enfant, éléments théoriques et conceptuels**
  - Synthèse sur les stades de développement de l'enfant : cognitif, social et affectif, langagier, sensoriel et moteur
- **La communication verbale avec un enfant**
  - La communication verbale avec un enfant
  - La mémoire chez les enfants
  - Deux qualifications de la parole : authenticité et fiabilité
  - La suggestibilité chez les enfants
- **Des outils et méthodes au service de la communication et du recueil de la parole de l'enfant**
  - Les protocoles d'audition
  - Stratégie pour soutenir le témoignage

**Méthodes utilisées:** Cette formation mobilisera plusieurs supports et méthodes :

- Apports théoriques issus des sciences humaines (psychologie, sociologie, psychosociologie)
- Proposition d'outils
- Élaboration d'un guide. Ce dernier viendra soutenir les protocoles et procédures institutionnelles mises en place.

### Modalités d'évaluation :

- **En ce qui concerne la satisfaction et la montée en compétence des stagiaires :**
  - Questionnaire sur les connaissances des professionnels au démarrage de la formation et à son terme afin d'évaluer la montée en compétence (évaluation quantitative et qualitative de la professionnalité)
  - Tour de table au démarrage (attentes, besoins en lien avec le thème et le contenu de la formation) et au terme de la formation (satisfaction des besoins énoncés sur le jour 1)
  - Bilan individuel de satisfaction portant sur l'animation pédagogique, les supports de formation
  - A échéance de la formation, bilan général évaluant l'atteinte des objectifs généraux et opérationnels mentionnés en amont dans le programme de formation ajusté aux besoins et attentes du client.
- **Recueil des appréciations des institutions concernant la prestation et le partenariat avec idf:**
  - Questionnaire bilan de satisfaction et appréciation générale sur l'organisme de formation

**Durée :** 3 jours (1 jour = 6 heures de face à face pédagogique)

**Délai d'accès :** 3 à 6 mois. Cette échéance peut être aménagée en fonction de la demande du client

**Formation exclusivement en INTRA :** Dates et devis, merci de contacter idf

### Modalités et délais d'accès :

- Formation en INTRA, déroulé de la formation dans les locaux du client
- Devis : Merci de contacter idf

- Dates de formation à définir entre idf et le client

**Accessibilité des personnes handicapées :** Toutes nos formations sont accessibles aux salariés ayant une reconnaissance MDPH. Préalablement au démarrage de la formation, Idf aura identifié les besoins spécifiques de chacune des personnes concernées et pris toutes les dispositions nécessaires à leur participation active ( accessibilité locaux et matériels, supports pédagogiques etc...)